



### Éditorial

Bonjour à toutes et à tous !

En introduction du premier numéro de notre lettre d'information je veux, tout d'abord, souhaiter la bienvenue à nos nouveaux adhérents 2017, et tout particulièrement aux 4 plus jeunes d'entre nous : Suzy-May MADECKI et Cyntia MOUSSA, Kevin ARDOUIN et Mathieu GRANDJEAN.

Cette lettre d'information, interne pour l'instant, n'est pas un journal, hors l'éditorial du président, elle demeure un document purement informatif : en conséquence il n'y aura pas de comité de lecture et sa facture sera assurée, majoritairement, par les membres du bureau de l'association.

La diffusion de cette lettre sera réservée, durant une première période expérimentale, à nos adhérents : plus tard, si nous parvenons à susciter davantage le concours de nos adhérents ( rédaction d'articles, participation aux travaux de mise en page et de frappe, comité de lecture...), alors, peut-être, pourrions-nous envisager la rédaction d'une « newsletter » envoyée à un public beaucoup plus large : la rédaction de ce type de publication nécessite beaucoup plus d'énergie et de temps. Par ailleurs, le contenu d'un document plus largement diffusé doit être davantage contrôlé car ouvert sur l'extérieur ( partenaires institutionnels, associations amies, autres ADEPAPE de FRANCE, FN ADEPAPE etc... ).

Je ne reviendrai pas, dans ce premier éditorial, sur l'intense activité de l'ADEPAPE 21, depuis ce début d'année 2017, le contenu de la présente lettre s'en faisant très largement l'écho.

Je rappellerai simplement la date importante de ces prochains mois, celle de notre prochaine ASSEMBLEE GENERALE qui se tiendra le SAMEDI 10 JUIN, à DIJON, au restaurant « Le P'TIT BOUCHON DIJONNAIS ».

Je compte sur vous pour que l'ADEPAPE 21 devienne, chaque jour, plus forte, plus efficace, au service des jeunes majeurs issus de la Protection de l'Enfance. Courage et merci à tous.

Roland BONNAIRE

### MANIFESTATIONS / TENUE DE STAND

- **Le Grand Déj - 25 septembre 2016 au bord du lac Kir**  
3 membres du bureau (Roland, Zorah et Hervé) ont tenu le stand de l'ADEPAPE. Nombreux contacts.
- **Adosphère - 3 décembre à la Faculté de Médecine**  
Intervention de Roland Bonnaire sur l'autonomie. Tenue du stand par R. Bonnaire et H. Bonnavaud.
- **Conférence Enfance 21 - 12 janvier 2017**  
R. Bonnaire, H. Bonnavaud et G. Brétillon ont tenu le stand

Rencontres fructueuses + adhésions

### Subvention du Conseil Départemental

Un grand merci au Conseil Départemental qui nous a accordé une subvention de 5 000 €.

### Changement de siège social

Nous avons changé de siège social pour tenir compte de notre installation à la Maison des Associations.

### Rescrit fiscal

Une autre affaire qui paraissait simple et qui, cependant, nous occupe depuis plusieurs semaines. Étant affilié à la FNADEPAPE qui est Reconnue d'Utilité Publique, nous devrions pouvoir délivrer des reçus fiscaux à nos donateurs. Mais les services des impôts que j'ai eu énormément de mal à joindre pour m'assurer qu'il n'y avait pas de problème nous demandent de faire une demande de "rescrit fiscal". Questionnaire de 9 pages + une longue liste de pièces à fournir : statuts, liste des responsables, déclaration de l'association, inscription au JO, bilans financiers des 3 derniers exercices, Compte rendu de la dernière Assemblée Générale, courrier du Conseil Départemental relatif à notre subvention,...

Nous attendons la décision de l'administration des finances.

**Dernière minute** Les services fiscaux nous demandent maintenant de modifier nos statuts. Ceci nous a obligé à organiser une Assemblée Générale Extraordinaire et retarde d'autant la décision.

## Assemblée générale de la FNADEPAPE

Le président Roland Bonnaire, la secrétaire Zorah Malfondet et le trésorier Hervé Bonnavaud ont participé à l'Assemblée Générale de notre Fédération qui se tenait à Montpellier les 4 et 5 mars derniers. Les responsables de la fédération et Mme Catherine Briand responsable de la Direction Générale de la Cohésion Sociale au sein du ministère de la famille et de la cohésion sociale, nous ont présenté et expliqué la nouvelle loi du 14 Mars 2016. Cette loi fait apparaître des avancées significatives, tant pour les enfants qui relèvent de la protection de l'enfance que pour notre association dont le rôle majeur est maintenant reconnu. L'ADEPAPE dispose désormais de sièges dans la plupart des institutions.

*Un document plus complet sera bientôt mis à votre disposition.*

Il est aussi apparu clairement que, selon la loi, les jeunes arrivant à leur majorité peuvent relever jusqu'à l'âge de 21 ans de la responsabilité des Conseil départementaux qui doivent un soutien financier pour terminer leurs études et s'insérer dans la vie active. Il reste aux ADEPAPE de veiller à l'application de cette loi dans tous les départements et à notre Fédération de continuer la lutte au sein du Conseil National de la Protection de l'Enfance. La FNADEPAPE dispose d'un siège au sein du bureau de ce conseil créé par la loi du 14 mars 2016 et qui est appelé à jouer un rôle majeur à l'avenir. Nous devons, prochainement, solliciter un RDV avec les plus hauts responsables départementaux (élus et fonctionnaires) sur ce sujet (aide des jeunes majeurs, obligation alimentaire etc...).

## COMMUNICATION

La communication est un outil essentiel de notre action. C'est pour cette raison que nous avons lancé plusieurs chantiers en même temps dont voici l'état d'avancement.

### Site Internet

[www.adepape21.org](http://www.adepape21.org)

Après 2 mois de travail et de nombreux échanges au sein du CA, notre site est maintenant opérationnel. Plusieurs témoins extérieurs nous en ont dit le plus grand bien. Rien n'est définitivement figé. Il peut et il doit évoluer avec le temps, ne serait-ce que pour suivre l'activité de l'ADEPAPE 21. L'administrateur du site est Hervé Bonnavaud.

### Médias de Côte d'Or

Nous avons envoyé un dossier de presse à tous les médias de Côte d'Or, journaux, radios et TV.

Pour l'instant, seul le Bien Public nous a répondu et a publié un article le 24 février.

## Bulletins et magazines des collectivités

Nous projetons de contacter les collectivités locales : Conseil départemental, Dijon. Grand Dijon, grandes communes de Côte d'Or qui disposent d'un bulletin municipal.

## Affiche à la MDA

Pour être efficaces, nous avons besoin de nouer de nombreux partenariats avec d'autres associations. Afin de les rencontrer nous avons apposé une affiche à la Maison des Associations où plus de 400 associations sont hébergées ou, comme nous, disposent d'une boîte à lettres.

## Lettre d'information

Afin d'informer nos adhérents régulièrement (minimum 2 fois par an).

## PROJET ASSOCIATIF

En utilisant le modèle mis à disposition par notre Fédération, nous avons écrit notre projet associatif. Au niveau opérationnel, il se décline en 7 fiches actions qui prennent en compte nos possibilités actuelles, tant humaines que financières. Elles pourront être complétées à l'avenir si vous êtes nombreux à nous rejoindre. Une 8ème fiche traitant des secours d'urgences va être rédigée dans les prochaines semaines.

## Adhésions

Une douzaine de personnes nous a rejoint depuis le mois de septembre, dont **4 jeunes de l'ASE.**

## PARTENARIATS

De nombreux contacts ont déjà été pris par le président et les membres du Bureau. Plusieurs partenariats sont en cours de signature. Des actions concrètes verront le jour dans les prochains mois et au plus tard à la rentrée de septembre.

- Acodege
- Enfance 21
- Apprentis d'Auteuil
- Les PEP 21
- Julieva
- Ligue de l'Enseignement
- ABPE
- FJT



## Appel à volontaires

Les tâches se multiplient et l'ADEPAPE 21 a besoin de renforts bénévoles pour accompagner les jeunes majeurs qui sortent de l'ASE.

ÊTRE ADHÉRENT,  
C'EST BIEN !

ÊTRE ADHÉRENT ET BÉNÉVOLE ACTIF,  
C'EST MIEUX !

Voir le projet associatif et les fiches actions  
que vous pouvez télécharger sur le site internet  
[www.adepape21.org](http://www.adepape21.org)

### Rencontres passées et à venir (pour présenter notre association)

- Agence ASE de Chenove - 4 avril
  - Agence ASE de Dijon - 7 avril
  - Centre Pierre Meunier et SAF des PEP 21 – Arnay-le-Duc 11 avril
  - Mission locale Dijon – 20 avril
  - ABPE – 02 mai
  - Agence Genlis (cadres) - 10 mai
  - Agence Beaune – 11 mai
  - Agence Talant – 01 juin
  - Agence Genlis (tous les personnels) - 30 juin
- 
- Un RDV a eu lieu le 13 avril avec la Ville de Dijon pour une demande de subvention.
  - RDV sera pris avec Mme Françoise Tennenbaum, adjointe au Maire de Dijon, en charge de la vie associative.

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2017

samedi 10 juin

au

P'tit Bouchon Dijonnais

19 rue de Mulhouse

10 h 30 à 12 h 30

Possibilité de déjeuner après l'AG

